L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 75 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 24 SEPTEMBRE 1881.

SPECTACLES BALS, &c.

Académie de Musique.
DE BIDWELL.
Entièrement repeinte et décorée.
Ouverture de la saison régulière,
DIMANCHE, 25 Septembre 1881,
Tous les soirs et Matinées Mercredi et Samedi.
Pour une semaine seulement, le grand drame irlandais
EVICTION,
Par la grande troupe dramatique de M. Chas. H. Vivian.
Pièce remplie de larmes, pathos, rires, etc., représentant les scènes de la vie réelle.
Le cordonnet sera ouvert vendredi, 23 septembre.
Ellsworth, 2 cet.—Lecteur et l'acteur américain, M. MILTON NOBLES. 18 cent—

PARC DU
Fort Espagnol.
GRAND CONCERT MONSTRE
PAR LA
COMBINAISON DES ORCHESTRES DU WEST END ET DU FORT ESPAGNOL.
Samedi, 24 Septembre, à 6 p. m
GRATIS POUR TOUS.
—PROGRAMME—
Première Partie.
1—Grande Marche, Tannhauser ..R. Wagner
2—Ouverture Semiramis.....Rossini
3—Grande Fantaisie, Aida.....Verdi
4—Sérénade, Mélodie Favorite.....Glinka
Deuxième Partie.
5—Ouverture, Mignon.....A. Thomas
6—Grand solo de trompette, Travlata.....Verdi
7—Grande Sélection, Huguenots...Meyerbeer
8—Rêve et de Printemps.....Meyerbeer
9—Sélection Carmen.....Bizet
Troisième Partie.
10—Grande Marche, Le Prophète.....Meyerbeer
11—Sélection, Olivet.....Plaquet
12—Sélection, Mignon.....A. Thomas
Les trains partiront du dépôt du coin des rues Canal et Basin toutes les 30 minutes.
PRIX: 15 CENTS.
Clôture de la saison : 1er Octobre.
20 sept—

LA NEW ORLEANS COTTON SEED ASSOCIATION, vous informe que les Cotton Oil Company, Planters Oil Company, Crescent City Oil Company, A. A. Maginnis Sons, Robin, St-Thomas Oil Works Company, Louisiana Oil Company, ont cessé leurs opérations, M. Henry Marx a été nommé liquidateur de toutes ces dites associations.
21 août 1881.

LES EXPÉDITEUR DE COTTON sont par le présent notifiés que le New Orleans Cotton Seed Association a, en jour, 44 réorganisée. Les compagnies suivantes forment l'Association.
WHITE OIL COMPANY.
PLANTERS OIL COMPANY.
CRESCENT CITY OIL COMPANY.
A. A. MAGINNIS SONS.
LOUISIANA OIL COMPANY.
HENRY MARX,
Secrétaire.
12sept—15f No. 4 rue Delta.

Bureau du Bienville Oil Works Co.
Nlle-Orléans, 10 Septembre 1881.
Par suite de la dissolution du "New-Orleans Cotton Seed Association," les soussignés sont maintenant prêts, à fournir leurs propres graines à ceux qui auront besoin d'huile, à condition de la graine de coton, et à payer le prix courant du marché pour la dite graine.
Les soussignés plaident spécialement de graines de coton, ainsi que les boîtes et tous autres systèmes de transport, voulant bien prendre avis de ce qui précède, et agir en conséquence, respectueusement de nous continuer leurs affaires.
BIENVILLE OIL WORKS CO.
Office : 31 Carondelet St.
10sept—15f

LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
Les frais enlevés positivement 11 heures du matin
133 RUE DU CANAL,
Offrent à partir de LUNDI, 12 du courant, 1 heure de l'après-midi, de nombreux lots de Dentelles et d'Etui, à des prix grandement réduits. L'attention spéciale est appelée sur leur assortiment.
Linons toile imprimés,
Ginghams Képhyr,
Satins imprimés français,
Organdies et Jaconats français.
Grenadines françaises en couleur,
Etoffes à robes de laine françaises,
Suisses à pois et à dessins,
Mousselines blanches etc. etc.
13 juin—15f

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 20 ans dans le traitement et la guérison de toutes les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES,
et des maladies syphilitiques, tels que DARTRES, ulcères, bubons, gonflements, douleurs causées par l'âge ou des abus présentants. Maladies de la peau, taches, rougeurs, etc. Le malade de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les douleurs vives, et le rétrécissement de l'urètre, sont guéris par le NATURE PRIVEE, traitée sans l'usage du mercure ni d'instruments. Traitement par correspondance. Consultations gratuites et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple traitement, sans douleur.
Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités FROMPTEMENT SOULAGEES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'EBOUE JAMAIS On ne peut l'avoir qu'au bureau. Consultations gratuites de 8 à 10 heures du matin et de 7 à 9 heures du soir. Cabinet No 6 rue Bas-Rampart, entre les rues Canal, Nlle-Orléans. 16 sept 30—1 an.

ANT. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 24 RUE GARONDELET.
Avances 1 bénéfice sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
Occasion rare.
250 bouteilles de cognac fine comme 1 1/2 ou 2 ans en ville, à très bon marché. Bouteilles de 1/2 bouteilles contenant 4 pintes de cognac. Contenant et cognac pour les 250 pots. Prix quelque chose. Les cognacs valent 3 dollars la pinte. Ceux-ci, 100 demi-bouteilles de cognac du tabac. Bonnet, Bourgogne, Bordeaux, à vendre par E. Lamothe, 102 rue Royale.
1er sept—2m. Dim. Mar Jeu.

THÉÂTRE LOUISIANAIS
A DIMANCHE, 1er MAI 1881.
Concours Littéraire de 1881.
PROGRAMME.
Il y aura deux concerts, le concurrents, l'une complètement les hommes, l'autre les femmes.
Chaque dimanche sera à traiter un sujet séparé.
Une médaille d'or sera décernée au meilleur concurrent de l'une et de l'autre classe, les deux médailles valeur.
Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.
Le concours est ouvert à partir du 1er mai jusqu'au 1er 1882.
Les sujets du concours, pour cette année le 2 février 1882; les sujets seront indiqués ultérieurement.
Les sujets, ne pouvant dépasser trois, avec que le nombre de lignes, et seulement sur le recto et les lignes : ils ne devront pas dépasser 30 pages.
Chaque manuscrit sera revêtu d'un nom d'emprunt, mais portant une épigraphe ou devise, ainsi que l'auteur aura soin d'envoyer un cachet contenant son nom et son adresse.
Il est laissé à la décision du "comité d'examen" de l'ouvrir les lettres des candidates qui auront mérité les médailles, pour s'assurer quel dans les conditions du concours.
Le comité d'examen se réserve le droit de ne pas décerner les médailles, s'il n'y juge nécessaire.
Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans le Comptes-rendus de l'Athénée. Les lettres des autres des lauréats sur un tableau d'honneur, sera affiché aux concours suivants.
Les manuscrits seront adressés, franc de port, dans une enveloppe cachetée, au Président, sous la dénomination d'une tête littéraire.
Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, dans les conditions du concours.
Les manuscrits seront à la disposition des auteurs qui en demanderont.
Les candidates devront se conformer strictement aux dispositions du programme.
Les manuscrits dans moins ou seront rejetés.
Tout candidat qui fera connaître ou devine, s'engagera à être sûr hors de concours.
Toute personne qui a obtenu un chèque, ne pourra plus concourir jusqu'à l'ordre.
Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.
Pour les femmes
Les manières considérées au point de vue de son utilité pratique, intellectuelle et morale.
Quelques hommes
Traité de la langue française sous Henri-Quatre.
Les concurrents devront adresser au secrétaire
Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 1294.

L. S. L.
PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été vaincue et condamnée par son peuple
Tous les lots pavés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ETAT
—DE—
LA LOUISIANE
Mardi, 11 Octobre 1881.
De la Loterie à $2.
CLASSE K.
GROS LOT :
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$30,000.
—POUR—
$110,400!
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
Un demandée des agents dans tous les Etats, comté, villes et villages
Distribution officielle sont exigées et définitivement, transmission les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Mardi, 11 Octobre 1881.
—A LA—
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.
A la Nouvelle-Orléans Lna.
Mardi, 11 Octobre 1881.
LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE K.
GROS LOT :
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 11 Octobre 1881.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.
Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.
Remarquer l'argent par des ordres sur la poste ou poste, par des lettres enregistrées, par des traites de poste ou Telegraph.
Souvenez-vous qu'un Tirage du MARDI, 11 Octobre 1881.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
Un demandée des agents dans tous les Etats, comté, villes et villages
Distribution officielle sont exigées et définitivement, transmission les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.
NOUVELLE LETTRE SANS RÉPONSE
SERVIR UN REFUS.
Les distributions de conditions pour chaque dollar sont affichées au bureau de la Compagnie, centre-ville, à la Nlle-Orléans.
Envoyez pour Circulaires et renseignements en ajoutant à
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lna,
ou à la même personne en
Nouvelle-Orléans, New-York
LISTE DES LOTS :
1 Lot de ....$30,000, soit $30,000
1 Lot de .... 10,000..... 10,000
1 Lot de .... 5,000..... 5,000
2 Lots de .... 2,000..... 4,000
5 Lots d .... 1,000..... 5,000
20 Lots d .... 500..... 10,000
100 Lots d .... 100..... 10,000
200 Lots d .... 50..... 10,000
200 Lots d .... 20..... 10,000
1,000 Lots d .... 10..... 10,000
PRIX D'APPROXIMATION
9 Lots d'approximation de $30,000 chacun pour les neuf mille numéros du numéro gagnant.....9,000
9 Lots d'approximation de $10,000 chacun pour les neuf mille numéros du numéro gagnant.....90,000
9 Lots d'approximation de $5,000 chacun pour les neuf mille numéros du numéro gagnant.....45,000
1,857 Lots en montant à.....$110,400
Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.
Remarquer l'argent par des ordres sur la poste ou poste, par des lettres enregistrées, par des traites de poste ou Telegraph.
Souvenez-vous qu'un Tirage du MARDI, 11 Octobre 1881.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
Un demandée des agents dans tous les Etats, comté, villes et villages
Distribution officielle sont exigées et définitivement, transmission les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.
NOUVELLE LETTRE SANS RÉPONSE
SERVIR UN REFUS.
Les distributions de conditions pour chaque dollar sont affichées au bureau de la Compagnie, centre-ville, à la Nlle-Orléans.
Envoyez pour Circulaires et renseignements en ajoutant à
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lna,
ou à la même personne en
Nouvelle-Orléans, New-York

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

Jerusalem O'Morse vs. Ellen Marshall et son époux, Geo. Marshall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 4,109.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse de Canal St. Charles, dans la ville de NOUVELLE-ORLÉANS, CE MARDI, 18 octobre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Roche, Robin, St-Thomas et Religieuse, lot qui terre's est désigné par le numéro "Trois," que un plan dressé par Arthur C. De Armas, arpenteur, en date du 20 avril 1866, déposé au l'étude de O. L. Kernion, notaire en cette ville, mesurant mesurant au pied américain, trente-un pieds neuf pouces de quatre lignes de face sur Roch, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds six pouces et six lignes entre parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, voies et servitudes y appartenant en quelque sorte, acquis par Jean Baptiste Marshall par deux actes du demandeur, par notes passées devant W. J. Castell, notaire, le 16 juin 1880.

Tel dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant pour le prix de la réclamation du demandeur, dans mainlevé 2126 26 avec 8 000 d'intérêt sur le dit 2126 26 du 20 juin 1880 jusqu'à ce date du jugement parfait, et 8 0/0 par an d'intérêt sur le balance du jour de la vente, avec pouvoir aux parties de la vente, 2° Au comptant pour le montant total comme honoraires d'avocat, et coût de l'acte et les frais du procès.

Le demandeur devant assumer le paiement des droits de publication pour $36 66 2/3, chacun garant le paiement de la dite propriété et échéance de la vente du 1 juin 1882, jusqu'à ce jour, et le paiement; et aussi devant assumer toutes les obligations de l'acte d'hypothèque, payer les 8 0/0 honoraires d'argent en cas de procès, et non aliéner la propriété au préjudice de l'hypothèque.

2° Et la balance du prix d'adjudication, s'il en est, comptant sur les lieux.

Au cas où le prix offert pour la propriété saisie-adjudication 2° lie des enchères ne serait pas comptant, serait malade que le demandeur de la réclamation du demandeur, avec le 8 0/0 d'intérêt, et les billets à être remis au plus haut, alors l'acquéreur paiera la différence en comptant au demandeur et demandeur, avec des billets échéant les 14 17 juin 1882, et 14 17 juin 1883, jusqu'à concurrence de la balance de son offre et en sus des honoraires et des dits frais.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 sept—14,22,30, oct 7,14,18.

Succession de Mme Veuve Mary V. Lefort, née Pitre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2026—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21 sept—21 26 30.

Succession de John M. May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2066—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de cette succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21 sept—21 26 30.

Succession de Jean Baptiste Brunet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2063—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 sept—15,20,25

Succession de Thomas G. Barlow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4030—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 sept—15,20,25

Succession de A. Garcia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3962—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 sept—15,20,25.

Succession de Catherine Neeman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3758—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
15 sept—15 20 25

Succession de Pierre Comolleron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4190—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 sept—23, 27, 3 oct.

Succession de Jean Tonnemint.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3743—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par L. Dussier et E. Rotte, exécuteur testamentaire du défunt ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 sept—23,27, 2 oct.

Succession de Pierre Comolleron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4190—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 sept—23,27, 2 oct.

Succession de Mme Veuve Mary V. Lefort, née Pitre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2026—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21 sept—21 26 30.

Succession de John M. May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2066—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21 sept—21 26 30.

Succession de Jean Baptiste Brunet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2063—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 sept—15,20,25

Succession de Thomas G. Barlow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4030—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 sept—15,20,25

Succession de Jacob Aaron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 3902—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne pourra pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
15 sept—15, 20, 25.

BUREAU DE PRÊTS.
OTTO SCHWANER,
17.....RUE BARONNE.....17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUENWALD.
PRÊTS D'ARGENT.
Les personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIES de toutes sortes, PLATS, MONNAIES, GLACES, etc., etc., trouveront prompt succès d'aller sur "HARTS LOAN OFFICE," rue Baronne, 43, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1839. Prêtons à toutes époques, le propriétaire peut garder la montre en son sein les délicieux détails et objets dans chaque quadrant dans les cas de prêts ou cadeaux.
Bien-Lien
Antonio Pedilha
D'HAUCOURT,
MÉDECIN HOMŒOPATIQUE,
Diplomé des Universités de Paris, Portugal, Madrid, Mexique et Californie.
MEMBRE DU CONGRÈS HOMŒOPATIQUE TENU A PARIS, EN 1878.
A l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il a ouvert un
CABINET DE CONSULTATIONS,
Rue Remparts, 208,
Entre Dumaine et St-Philippe.
HEURES DE CONSULTATIONS—De 8 à 10 heures du matin, et de 3 à 6 heures du soir.
On parle le Français, l'Espagnol, le Portugais et l'Italien.
VERITÉ A DOMICILE.
Les personnes habitant la campagne peuvent en obtenir par lettres en envoyant le montant de 24 et donnant une description complète de la maladie.
Vente—Gu
LA MERVEILLE DU MONDE:
Le Destructeur de Vermine
DU PROF. HERMAN,
Renommé dans le monde entier,
qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'à ce jour pour les puces, les punaises, les insectes sur les volailles, les rats, souris, fourmis, cafards, etc., pour les chiens, les chats, les oiseaux, les plantes, les fleurs, les plantes, les fleurs, les plantes, les fleurs